

Image not found or type unknown



## la caf demande un certificat médical pour mon fils de 6 ans avant de le prendre en charge

Par **Angneili**, le 16/08/2021 à 14:55

Bonjour la caf demande un certificat médical pour mon fils de 6 ans avant de le prendre en charge vu qu'il n'est pas née en France j'aimerais savoir quel sont les démarches à suivre auprès de l'ofi pour que je puisse avoir un certificat médical pour mon fils. Nb: nous arrive en France depuis le 06 janvier 2021 par famille accompagnant du passeport talent de mon conjoint

Par **Marck\_ESP**, le 16/08/2021 à 15:56

Bonjour  
Pourriez vous svp, préciser de quelle allocation il s'agit ?

Par **CUJAS 26150**, le 16/08/2021 à 15:57

Bonjour,

je ne sais pas mais voici ceci à toutes fins utiles :

<https://www.ofii.fr/procedure/etranger-malade/>

Par **CUJAS 26150**, le 16/08/2021 à 16:44

<https://forum-assures.ameli.fr/questions/1528199-passeport-talent#none>

Par **P.M.**, le 16/08/2021 à 17:55

Bonjour,

[quote]

Toute personne résidant en France et ayant à sa charge un ou plusieurs enfants résidant également en France, peut obtenir différentes aides qui ont pour objectif de la soutenir pour l'éducation et l'entretien des enfants. Elle devra remplir certaines conditions :

Elle doit justifier que les enfants vivent en France avec elle et qu'ils sont à sa charge effective et permanente.

---

**Les documents prouvant la régularité du séjour de l'enfant**

**Leurs parents devront présenter l'un des documents suivants pour prouver la régularité du séjour de leur enfant :**

---

Le certificat de contrôle médical de l'enfant délivré par l'OFII suite à son entrée en France (ou à son admission au séjour sur place) au titre du regroupement familial ;

[/quote]

Extrait de [ce dossier...](#)